

Le carnet de FS

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **76 (1988)**

Heft [3]

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278585>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.


Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss


Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.




Devinette

 Quel est le seul canton suisse qui n'a pour l'instant entrepris aucune procédure pour biffer de sa législation l'interdiction surannée du concubinage ? Vous ne savez pas ? On va vous aider. D'abord, c'est un demicanton. Ensuite, les femmes n'y votent pas. Et si vous hésitez encore, sachez que son abréviation se termine par un « I ». Comme « irréductible ».

« Manche à balai »


 Tel est le nom évocateur (en anglais *Broomstick*) qu'a choisi de se donner une association américaine ayant pour but de remonter le moral aux femmes d'âge moyen qui se sentent victimes des préjugés négatifs affectant, dans nos sociétés occidentales, les femmes de plus de quarante ans. Pour toutes celles qui souffrent de l'« over-forty blues », l'adresse est à disposition à la rédaction.

Vertiges

 Trouvé dans un ancien numéro de *L'Événement du jeudi* la lettre d'une lectrice furieuse pour la manière dont le journaliste de service avait rendu compte de l'ambiance régnant au procès Barbie. Celui-ci avait

écrit : « Le public de la cour d'assises de Lyon éprouve le même vertige soulagé que devant une femme bien connue qui se déshabille enfin ». Avis aux politiciennes et autres PDG : elles savent désormais ce qu'il leur reste à faire pour faire tourner la tête de leurs concitoyens.


Les métiers n'ont plus de sexe ?

 Ils sont nombreux à l'affirmer, la bouche en cœur, et à se récrier quand des féministes « attardées » réclament le démantèlement des ségrégations professionnelles. Qu'ils prennent donc la peine de feuilleter les pages « offres d'emploi » des journaux. Nous y avons découvert récemment qu'il existe à Genève une « Bourse de l'emploi féminin ». Et inutile de préciser qu'on ne recherche, par son intermédiaire, pas le moindre directeur de filiale au Pérou.


Marie-Josée Burnier,

 ancienne infirmière au CICR, a reçu la médaille Henry-Dunant, qui récompense tous les deux ans des actes de dévouement exceptionnels rendus à la cause de la Croix-Rouge. Au cours de ses nombreuses missions pour le CICR, Marie-Josée Burnier a affronté avec courage l'emprisonnement en Angola, et de graves blessures au Mozambique. Elle a dédié sa médaille à tous ceux qui ont perdu la vie en mission pour le CICR.

Ce cher Otto

 Devenir président de la Confédération, ça donne parfois de bonnes idées. Coup sur coup, Otto Stich a pris deux initiatives féministes qui, de son point de vue, ont aussi sans doute l'immense avantage de ne rien coûter : les épouses des conseillers fédéraux seront désormais désignées par leur prénom sur les invitations officielles, et non plus par celui de leur mari ; et l'appellation « mademoiselle » est désormais proscrite dans l'administration.

Meilleures que les hommes

 Eh oui ! Le colonel Curti, chef du régiment genevois, l'admet, dans une interview accordée récemment au *Journal de Genève* : « Il y a des rôles très spécifiques, où les femmes sont la plupart du temps bien meilleures que les hommes. » Et lesquels ? « Notamment les fonctions de secrétaire et de téléphonistes » Waouw ! Et avec ça on s'étonne que les femmes aient des réticences à s'engager dans l'armée.

Délai de rédaction pour le prochain numéro de Femmes Suisses : vendredi 12 février



et le Mouvement féministe fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal :
Case postale 323,
1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal :
Martine Chaponnière

Rédactrice responsable :
Silvia Ricci Lempen

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Chaponnière, Corinne Chaponnière, Simone Chappuis, Eliane Daumont, Odile Gordon-Lennox, Michèle Michellod

Correspondantes cantonales : Catherine Cossy (Suisse alémanique), Cilette Cretton (VS), Béatrice Geinoz (FR), Nicole Rohrbach (JU-BE), Françoise Linder (VS), Irène Brossard (NE)

Rédaction, services de presse : Silvia Ricci Lempen, (021) 29 51 21

Administration et abonnements : Elisabeth Hallauer, (022) 42 64 60

CCP : 12-11 791-3

Publicité : s'adresser à l'administration, (022) 42 64 60

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Graphisme de la couverture : Atelier Orange, Elisabeth Ray-Ruey, Nyon

Maquette : A. Stumpges

Editeur : Association « Femmes suisses et le Mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 45.—
Etranger : Fr. 51.—

renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 4.80

Copyright : Femmes suisses ©, 1988